

# Conseil communautaire

jeudi 16 mai 2019 à 19h00

**Aubepierre/Ozouer-Le-Repos - salle des fêtes**

## Ordre du jour :

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2018 et du budget primitif 2019

- 2019/30-01: Approbation du compte de gestion budget M14 – Exercice 2018
- 2019/31-02 : Approbation du compte administratif du budget principal M14 – Exercice 2018
- 2019/32-03 : Affectation des résultats de fonctionnement budget M14 – Exercice 2018
- 2019/33-04 : Vote des taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2019
- 2019/34-05 : Subvention allouée à l'orchestre d'harmonie de Nangis dans le cadre du festival des musiques édition 2019
- 2019/35-06 : Subvention allouée à l'association Agrippa dans le cadre de la fête gallo-romaine 2019
- 2019/36-07 : Cotisation à la mission locale du Provinois
- 2019/37-08 : Vote du budget supplémentaire M14 – Exercice 2019
- 2019/38-09 : Avenant 1 au contrat intercommunal de développement
- 2019/39-10 : Règlement du dispositif Fonds de Concours de la communauté de communes de la Brie Nangissienne
- 2019/40-11 : Attribution fonds de concours exceptionnel à la commune de La Chapelle Gauthier
- 2019/41-12 : Attribution fonds de concours exceptionnel à la commune de Mormant
- 2019/42-13 : Attribution de fonds de concours – Année 2019
- 2019/43-14 : Avenant n°2 à la convention avec Seine-et-Marne Numérique pour le financement du déploiement du réseau très haut débit de fibres optiques
- 2019/44-15 : Autorisation donnée au Président en vue de la signature d'une convention avec le centre de gestion de Seine-et-Marne pour mise à disposition de personnel
- 2019/45-16 : Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité
- 2019/46-17 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif
- 2019/47-18 : Autorisation donnée au Président pour le choix du lauréat dans le cadre du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction du siège de la communauté de communes
- Informations et questions diverses.
- Recomposition du conseil communautaire de la Brie Nangissienne suite aux élections municipales de 2020.

**Le Président,  
Gilbert LECONTE**